Communauté de Communes

« Loire Semène »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE » DU 26 MARS 2024

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,

Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON,

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-six mars,

le Conseil Communautaire

de la Communauté de Communes « Loire - Semène » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène, sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice: 31

Présents: 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés 3

Absents: 0

Votants: 28

M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE.

EXCUSES REPRESENTES:

PRESENTS:

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES:
Mme TARERIAT
Mme BENABDESLAM
M. MARCEAU

n° 20240326_D_066

Commission :
Aménagement du
Territoire,
Environnement,
Habitat et Tourisme

Objet : Convention de groupement de commandes pour l'aménagement des berges de la Semène à Pont Salomon : Désignation de membres

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou sous-Préfecture le : Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge de la Commission Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme rappelle que le Conseil Communautaire en date du 12 décembre 2024 a validé la convention de groupement de commandes pour l'aménagement d'un spot de pleine nature en bord de la Semène à de Pont Salomon.

Une Commission d'Appel d'Offres créée pour l'occasion, conformément aux dispositions de l'article L 1414-3-1 du Code général des collectivités territoriales, sera composée de deux représentants de la CAO de chaque membre du groupement, élu par chaque organe délibérant parmi les membres de sa propre commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.

La CAO est présidée par le représentant de la CAO du coordonnateur. Pour chaque membre titulaire de la CAO, il sera prévu un suppléant

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 mars 2024 afin désigner les membres de la CAO du groupement de commande soit :

- Titulaires :
 - o Claude VIAL
 - Yves BOMPUIS
- Suppléants :
 - o Emmanuel SALGADO
 - Roland RIVET

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la désignation des membres CAO du groupement de commande pour l'aménagement des berges de la Semène à Pont Salomon, précités ci-dessus.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

AR Prefecture

La Secrétaire de séance

043-244301131-20240326-20240326_D_066-DE

Reçu le 04/04/2024

Nadia ADJERIOU

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET

